

LA PROTECTION SOCIALE DU BTP QUE FAUT-IL SAVOIR ?



SPÉCIAL
Apprentis et jeunes
salariés
sous contrat de
professionnalisation

**Alternants :
Vous accompagner**





Votre réussite nous tient à cœur!

Vous êtes apprenti ou jeune salarié sous contrat de professionnalisation dans le Bâtiment et les Travaux publics... Félicitations, vous faites déjà partie de la grande famille du BTP! PRO BTP devient naturellement votre partenaire. Vous allez bénéficier d'une protection sociale de qualité.

Notre objectif : contribuer à la réussite de vos premiers pas dans le BTP... grâce à de nombreux avantages spécialement adaptés à votre statut.

« **Bienvenue**
chez **PRO BTP** »

PRO BTP, que faut-il savoir ?

PRO BTP socialement responsable

Retraite, prévoyance, santé, assurances, épargne, action sociale et vacances : PRO BTP, organisme de protection sociale au service des professionnels du BTP, est à vos côtés. Il vous propose des solutions adaptées à votre situation. Sa gestion paritaire⁽¹⁾, sans but lucratif, est la garantie d'un service au meilleur rapport qualité/prix.

(1) PRO BTP est géré par une représentation égale des fédérations d'employeurs et des organisations syndicales du BTP.

PRO BTP, pour vous, c'est fondamental...



Être aidé pour votre formation en alternance, c'est primordial	p. 4 et 5
Être bien protégé, c'est vital	p. 6 et 7
Être mobile, c'est idéal	p. 8
Être bien assuré, c'est fondamental	p. 9 et 10
Pouvoir réaliser vos projets, c'est royal	p. 11 et 12
Préparer votre retraite dès aujourd'hui, c'est capital	p. 13 et 14
Comment nous contacter ?	p. 16

Pour mieux nous connaître,
consultez Internet : <https://www.probtp.com/part/apprenti.html>, portail Apprentis



Être aidé pour votre formation en alternance, c'est primordial

Besoin d'un coup de pouce pour bien démarrer dans la vie active ?

Le réseau des parrains de PRO BTP vous accompagne quand vous en avez besoin.

Pour la plupart anciens du BTP, ces retraités bénévoles sont là pour vous ! Leur expérience et leur réseau personnel sont des atouts dans la réalisation de vos projets. Ils vous soutiennent dans votre parcours et vous encouragent lorsque vous avez un problème (difficultés scolaires, changement d'employeur...).



Alexandre, 18 ans (Montauban)

Lorsque j'ai commencé mon apprentissage, je n'arrivais pas bien à m'organiser. Sur le conseil de mon CFA*, j'ai fait appel à un parrain. Il m'a aidé à trouver un équilibre pour bien travailler à la maison et m'a donné des conseils sur le bon comportement à avoir en entreprise.



Alexandre, avec le soutien de son parrain, est maintenant en deuxième année d'apprentissage et il travaille en alternance dans une entreprise d'électricité, ce qui lui permettra de présenter un CAP d'électricien au CFA*.



M. COELHO, Chef d'entreprise ALLO Électricité

Ça fait un an maintenant qu'Alexandre travaille avec nous. Avec l'aide de M. Sanchez, son parrain, nous avons pu partir du bon pied. Ce jeune est motivé, on sent qu'il a vraiment trouvé sa vocation !



Contactez votre direction régionale

qui vous mettra en relation avec le réseau de parrainage de PRO BTP
(voir contacts en page 16).

Et si vous rencontrez des difficultés financières exceptionnelles...

PRO BTP vous soutient pour mener à bien votre formation.

Si vous avez des difficultés financières, quelle qu'en soit la nature, contactez-nous. La commission sociale examinera avec attention⁽¹⁾ votre problème et pourra décider d'une aide financière.

(1) L'octroi de cette aide n'est pas automatique. Votre situation sera examinée avec attention et des justificatifs vous seront demandés.

**Sur votre demande,
c'est votre direction régionale qui vous fournira un dossier à compléter avec l'aide de votre CFA* ou de votre établissement de formation.**

* Centre de Formation des Apprentis.



© F. P. J. J.

Être bien protégé, c'est vital

Un gros rhume ? Besoin de changer de lunettes ?
De consulter un spécialiste ?

**Avec la complémentaire santé de PRO BTP,
vous êtes bien couvert.**

→ Si vous êtes couvert par la complémentaire santé de PRO BTP via votre entreprise (contrat **BTP Santé Entreprise**), vous êtes remboursé de vos frais médicaux en complément de la Sécurité sociale. Vous êtes pris en charge immédiatement.

Pour être encore mieux remboursé, vous pouvez souscrire en renfort la surcomplémentaire individuelle **BTP Santé Amplitude**.

Dentaire, optique, chirurgie... choisissez vos garanties et ajoutez, si besoin, votre conjoint et vos enfants sur votre contrat. La cotisation est prélevée sur votre compte.

à partir de
2,50 €⁽¹⁾
par mois.

→ Si vous n'êtes pas couvert par une complémentaire santé d'entreprise, vous pouvez souscrire le contrat **BTP Santé Apprentis**. Cette complémentaire santé individuelle est adaptée à votre budget, grâce à une participation sociale de PRO BTP.

(1) Tarifs 2022 valables du 01.09.2021 au 31.08.2022

Je suis connecté à ma santé

→ Sur mon Smartphone, avec l'application «PRO BTP Santé»

- consulter mes remboursements
- estimer mon reste à charge
- géolocaliser les partenaires de santé de PRO BTP
- visualiser mes droits santé en temps réel
- demander une prise en charge hospitalière
- trouver des contacts en cas d'urgence...



→ Sur www.probtp.com, dans l'espace «Mon compte», rubrique «Ma santé»

- calculer mes remboursements grâce à un simulateur en ligne
- demander une prise en charge hospitalière
- avoir le détail de mes garanties...

→ Toutes les astuces santé de PRO BTP sur www.probtp.com/part/protoger-ma-sante/services-btp-sante

Un arrêt de travail, une maladie, un coup dur... PRO BTP ! Et votre revenu est préservé.

Sur le plan professionnel, votre entreprise, en application des conventions collectives du BTP, compense votre perte de salaire **en cas d'arrêt de travail supérieur à 90 jours ou si vous êtes reconnu invalide**. En cas de décès, ces mêmes conventions prévoient le paiement de prestations à vos proches. Pour vous garantir cela, votre entreprise adhère à un contrat de prévoyance auprès de PRO BTP qui vous assure le paiement :

- d'un complément aux indemnités journalières de la Sécurité sociale à partir du 91^e jour d'arrêt de travail de façon à maintenir au moins 70 % de votre salaire ;
- d'une rente en cas d'invalidité ou d'incapacité, reconnue et indemnisée par la Sécurité sociale ;
- d'une rente décès aux éventuels enfants ;
- d'un capital décès aux ayants droit ⁽¹⁾...

(1) Les Etam et les cadres ont la possibilité de désigner un autre bénéficiaire de leur choix.



Besoin de mobilité ?

Avec les aides PRO BTP, vos déplacements (domicile, centre de formation, chantier...) sont facilités.

→ 600 € pour passer votre permis de conduire

PRO BTP vous aide à financer votre formation pour l'obtention du permis B, pour en bénéficier :

- Être en deuxième année d'alternance
- Être adhérent à l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco
- Avoir au minimum 15 ans pour la conduite accompagnée, et moins de 30 ans
- Être inscrit dans une école de conduite
- Avoir des revenus annuels n'excédant pas 100% du SMIC

→ 600 € pour acquérir votre 1^{er} véhicule

PRO BTP vous aide à financer l'achat de votre premier véhicule, pour en bénéficier :

- Être en deuxième année d'alternance
- Être adhérent à un contrat collectif de Prévoyance ou de Santé BTP-Prévoyance
- Être majeur et avoir moins de 30 ans
- Être titulaire d'un permis de conduire A ou B correspondant à la catégorie du véhicule à financer auto ou moto.
- Acheter le véhicule auprès d'un professionnel
- Avoir des revenus annuels n'excédant pas 100% du SMIC



Être bien assuré, c'est fondamental

Besoin d'être protégé ?

Besoin d'une assurance logement pas chère ?

ASSUR JEUNE vous propose deux formules au choix :

→ La formule Personnelle ⁽¹⁾

Assurance personnelle à 28€ par an.

Pour vos études, vos stages en entreprise, vos activités sportives, chez vous, en voyage :

- garanties responsabilité civile + défense et recours,
- prise en charge des frais de santé en cas d'accident (hospitalisation, prothèses dentaires...),
- suite à un accident : versement d'un capital invalidité et remboursement des frais d'obsèques,
- assistance 24h/24 en France et à l'étranger.

+ Des garanties complémentaires qui assurent :

- capital études, si vous devez refaire une année d'études pour absence aux examens, suite à une maladie, un accident ou un décès familial,
- dommages au matériel de stage,
- garantie annulation de voyage.

(1) Offre soumise à conditions, tarif 2022 valable du 01/06/2021 au 31/05/2022.

→ La formule Tous Risques ⁽¹⁾

À partir de **56 €** par an (assurance personnelle + assurance logement).

Une assurance habitation qui vous protège en tant que locataire ainsi que vos biens.

Pour votre logement (chambre, studio, appartement, partie d'appartement ou maison) vous bénéficiez :

- d'une couverture responsabilité de locataire pour les dommages que vous pourriez occasionner à votre propriétaire,
- de garanties essentielles pour votre logement (incendie, dégâts des eaux, bris de verre, événements climatiques...),
- + une garantie dommages électriques aux appareils (par exemple, le remboursement de votre ordinateur endommagé par un court-circuit),
- + une garantie perte d'usage du logement (par exemple, relogement en cas d'inondation de votre logement),
- + une garantie vol étendue.

Le + spécial colocation

Si vous partagez votre logement avec un colocataire, il peut bénéficier des mêmes garanties à partir de 10 € de plus par an s'il est mentionné au contrat.

(1) Offre soumise à conditions, tarif 2022 valable du 01/06/2021 au 31/05/2022.

**L'offre ASSUR JEUNE
est accessible jusqu'à
30 ans !**



© FOTOLIA

Demandez un devis personnalisé par téléphone

**au 01 57 63 66 70 du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
et le samedi de 8h30 à 13h.**



Pouvoir réaliser vos projets, c'est royal

Vous avez envie de partir en vacances ?

Avec PRO BTP, vous profitez de tarifs avantageux réservés à la profession.

→ Vous bénéficiez :

- d'un choix de destinations variées : à la mer, à la montagne, en France ou à l'étranger,
- de différentes formules : Clubs, résidences locatives, campings, de la formule tout inclus au BtoB,
- de prix intéressants, grâce aux subventions sociales de PRO BTP,
- de la possibilité pour votre CFA ou votre établissement de formation d'organiser un séjour vacances pédagogique en groupe.

Attention : si vous êtes mineur, vous devez impérativement être accompagné d'un adulte majeur.

Vous avez des Chèques-Vacances ?

Vous pouvez régler tout ou partie de votre séjour (à condition qu'il se déroule dans un pays de l'Union européenne) avec ces titres de paiement.

Cap sur l'évasion avec le site Vacances de PRO BTP !

Sur [vacances.probtp.com](https://www.probtp.com), découvrez nos destinations, visionnez des vidéos, faites une visite virtuelle, partagez vos coups de cœur, réservez en ligne...

Vous pouvez également nous contacter au 01 57 63 66 72 pour tout savoir sur les vacances PRO BTP.



Vous voulez épargner ?

Grâce au contrat d'assurance vie **Multisupport CONFIANCE®**, vos économies travaillent pour vous.

En 2021, le Livret **CONFIANCE®**, le fonds en euros à capital garanti du Multisupport **CONFIANCE®**, a obtenu un rendement de +1,45% ⁽¹⁾. Sur les 8 dernières années, sa performance moyenne est de 2,06% par an ⁽¹⁾.



Il n'est jamais trop tôt pour commencer à mettre de l'argent de côté, pour réaliser un projet ! PRO BTP vous propose un contrat d'assurance vie solide et reconnu par la presse spécialisée⁽²⁾...

Le **Multisupport CONFIANCE®** associe au choix :

- un fonds en euros pour sécuriser votre épargne
- des supports en unités de compte pour la dynamiser.

Si le fonds en euros garantit votre capital net, ce n'est pas le cas des supports en unités de compte.

Avec le **Multisupport CONFIANCE®**, vous trouvez ainsi l'épargne qui vous ressemble. Vous pouvez ouvrir facilement un contrat **Multisupport CONFIANCE®** dès 100 € et mettre en place des versements programmés, à partir de 30 € par mois.

(1) Rendement net de frais sur l'épargne gérée avant prélèvements sociaux et fiscaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

(2) En 2022, le **Multisupport CONFIANCE®** a obtenu le Label d'Excellence des dossiers de l'Épargne. Cette récompense est décernée par des jurys composés de professionnels et/ou de journalistes de la presse spécialisée. Les modalités d'octroi de ces distinctions sont consultables dans les magazines correspondants.

Pour en savoir plus,
prenez rendez-vous avec votre conseiller en téléphonant au 01 57 63 66 30.



D.R.

Préparer votre retraite dès aujourd'hui, c'est capital

Vous vous posez des questions sur la retraite ?



PRO BTP vous guide.

Tout au long de votre vie active, vous cotisez avec votre employeur, auprès de différents organismes de retraite.

Concrètement, vous versez une somme à la Sécurité sociale pour la retraite de base, et à PRO BTP⁽¹⁾ pour la complémentaire.

Vous pouvez visualiser les montants qui sont prélevés sur votre bulletin de salaire. Ils apparaissent le plus souvent sous l'intitulé : cotisation BTP-RETRAITE.

Ces cotisations se transformeront en « trimestres » pour le calcul de votre retraite de base et en points pour celui de votre complémentaire. Elles concourent aussi à régler les pensions d'aujourd'hui. Celles des actifs de demain serviront à payer la vôtre.

C'est le principe de la retraite par répartition basée sur la solidarité des générations, un système qui a fait ses preuves et n'est pas remis en cause.

(1) PRO BTP collecte auprès des professionnels du BTP les cotisations pour l'AGIRC-ARRCO.

Toutefois, avec le vieillissement de la population, le rapport entre le nombre de retraités et le nombre de salariés n'est plus équilibré. Aussi, nous vous conseillons d'épargner.



Comment se construit votre retraite ?

→ En France, il existe un système obligatoire à deux étages.

$$\text{Retraite de base (Sécurité sociale)} + \text{Retraite complémentaire AGIRC-ARRCO}^{(1)} = \text{RETRAITE}$$

→ Vos cotisations de retraite complémentaire sont transformées en points de retraite.

$$\frac{\text{Taux de cotisation}^{(2)} \times \text{Salaire brut soumis à cotisations}}{\text{Prix d'achat d'un point}^{(3)}} = \text{NOMBRE DE POINTS}$$

Au moment de prendre votre retraite, le total des points est multiplié par la valeur du point (régulièrement augmentée) et donne ainsi **le montant de votre retraite complémentaire**.

$$\text{Points obtenus} \times \text{Valeur du point}^{(3)} = \text{RETRAITE COMPLÉMENTAIRE}$$

MONTANT ANNUEL BRUT DE VOTRE

(1) Le 1er janvier 2019, les régimes de retraite complémentaire des cadres (Agirc) et des non cadres (Arrco) ont fusionné. Le nouveau régime Agirc-Arrco garantit une stricte équivalence des droits acquis au titre des anciens régimes Agirc et Arrco pour les salariés.

(2) C'est le pourcentage appliqué sur l'assiette de cotisation (totalité ou partie du salaire brut). Il est réparti entre le salarié et l'employeur.

(3) Pour connaître les dernières valeurs, rendez-vous sur www.probtpt.com

→ Y voir clair sur sa future retraite

Retrouvez **votre relevé de situation individuelle** en ligne sur www.probtp.com/moncompte. C'est un récapitulatif de votre carrière et de vos droits obtenus dans tous vos régimes de retraite, de base et complémentaire.

→ Bien préparer sa retraite.

Avec PRO BTP, trouvez la solution d'épargne qui vous convient pour vous assurer un avenir serein :

- le contrat d'assurance vie **Multisupport CONFIANCE®** pour préparer votre retraite ou réaliser d'autres projets (disposer d'une épargne de sécurité, acquérir un bien immobilier...),
- le contrat d'épargne retraite **PER individuel CONFIANCE®** pour percevoir un revenu supplémentaire au moment de votre retraite.



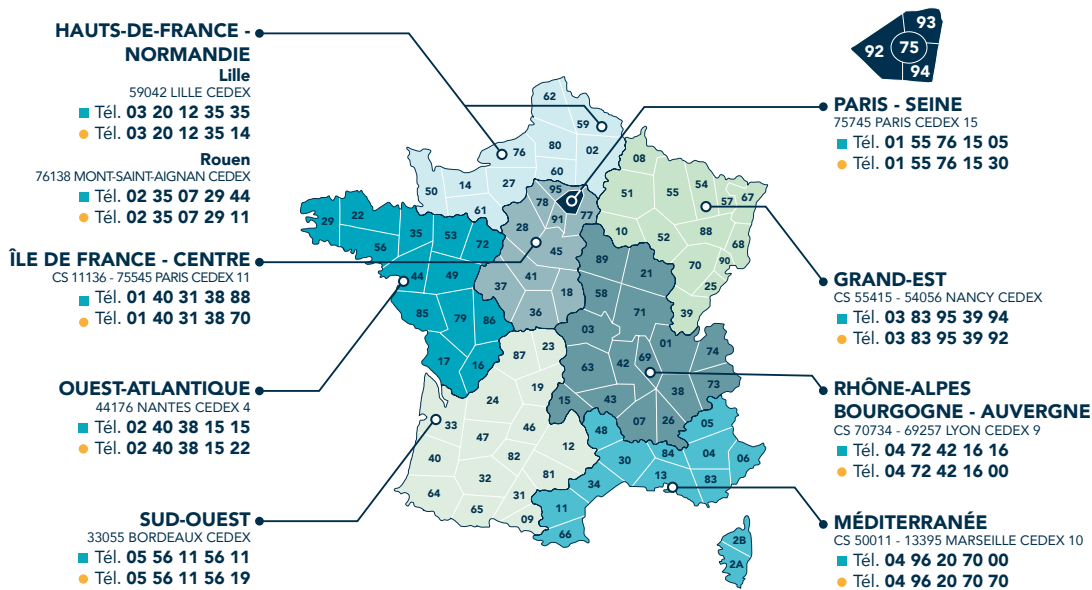
Pour en savoir plus, contactez votre conseiller en téléphonant à votre direction régionale (voir les contacts en page 17).



630 CONSEILLERS

VOUS RÉPONDENT DANS TOUTE LA FRANCE

- SANTÉ, PRÉVOYANCE, ASSURANCES, ÉPARGNE, RETRAITE
- VACANCES ET ACTION SOCIALE



À votre disposition : 8 directions régionales, plus de 100 agences Conseil, 3 plateformes téléphoniques.
 Contactez-nous du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, et le samedi de 8h30 à 13h.

WWW.PROBTP.COM



PRO BTP Mode d'emploi

→ En agence

114 agences Conseil vous reçoivent partout en France.

Elles sont ouvertes du lundi au samedi matin. Les après-midi et le samedi matin sont réservés aux rendez-vous.

Pour un entretien personnalisé, contactez votre direction régionale.

Près de **200 autres lieux** d'accueil complètent ce réseau d'agences Conseil. Ouverts une à deux fois par semaine, ils vous permettent de rencontrer un conseiller à deux pas de chez vous.

Retrouvez les adresses de nos agences Conseil sur www.probtp.com

→ Sur les réseaux sociaux

 **facebook.com/MesvacancesPROBTP**

Avis, photos, conseils et infos sur les séjours vacances PRO BTP

facebook.com/PROBTPCapRetraite

PROBTP CAP Retraite

 **youtube.com/PROBTPchanel**

L'essentiel des garanties et des services de PRO BTP en images

 **twitter.com/PROBTP_Groupe**

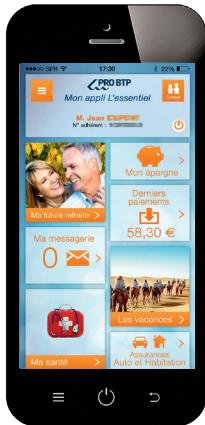
Toute l'actualité de PRO BTP en un tweet par jour

 **linkedin.com/company/pro-btp-groupe**

Un espace Accueil pour suivre l'actualité de PRO BTP et un espace Carrières pour connaître les offres d'emploi

Restez connecté !

Vos applications Smartphones



PRO BTP L'essentiel

Gardez le contact avec PRO BTP

- Consultez les paiements et les remboursements de PRO BTP
- Accédez à votre compte
- Suivez vos droits à la retraite
- Contactez PRO BTP par e-mail
- Géolocalisez nos agences Conseil
- Informez-vous sur nos séjours vacances



Téléchargez l'application « PRO BTP L'essentiel », ou flashez le code ci-contre.



PRO BTP Santé

Gérez votre contrat santé

- Consultez vos remboursements
- Estimez votre reste à charge
- Géolocalisez un partenaire santé de PRO BTP
- Faites une demande de prise en charge hospitalière
- Rééditez votre carte de tiers payant
- Trouvez les contacts en cas d'urgence



Téléchargez l'application « PRO BTP Santé », ou flashez le code ci-contre.



www.probtp.com

- Découvrez les services et les solutions de PRO BTP
- Téléchargez les documents dont vous avez besoin
- Retrouvez les coordonnées de nos lieux d'accueil
- Vous pouvez aussi nous envoyer un e-mail
- Accédez à votre compte en ligne
- Faites des devis en ligne : habitation, santé, auto

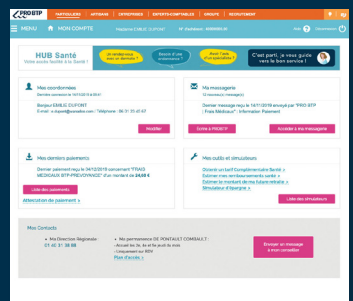
Créez votre compte en ligne

- 1 Cliquez sur "Mon compte"
- 2 Indiquez votre identifiant PRO BTP et votre adresse e-mail
- 3 Recevez par courrier un code d'accès à personnaliser en ligne.



Votre compte en ligne

- Consultez vos contrats
- Vérifiez et modifiez vos coordonnées (adresse, téléphone...)
- Visualisez les derniers paiements de PRO BTP
- Faites des simulations : estimation retraite, reste à charge en santé...
- Gardez le contact avec PRO BTP via votre messagerie



Notes

PRO BTP Infos

#30
Janvier - Août 2020

Le mode d'emploi de PRO BTP

- 36 pages au
cœur de PRO BTP,

- 3 rubriques
pratiques et des
informations pour
tout savoir sur PRO
BTP et ses services,

- 2 numéros gratuits
par an envoyés
à votre domicile.

À LA UNE > P. 10

UNE NOUVELLE SOLUTION
POUR COMPLÉTER VOS
REVENUS À LA RETRAITE



→ MES SOLUTIONS

ASSURANCE > P. 24

Allégez vos mensualités
grâce à PRO BTP
Assurance Emprunteur

SANTÉ > P. 32

En 2020, PRO BTP
voit vos garanties
en grand

PRO BTP

« C'est pour vous ! »

Retrouvez votre journal en ligne sur : www.probtp.com



Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco Institution de retraite complémentaire autorisée à fonctionner par le Ministère chargé de la Sécurité sociale par arrêté du 21 juillet 1997 sous le n° 812 et par la Fédération Agirc-Arrco sous le n° F 201

Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 775 670 532

BTP-PRÉVOYANCE Institution de prévoyance du Bâtiment et des Travaux publics, régie par le Code de la Sécurité sociale

Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 784 621 468

PRO BTP E.R.P PRO BTP Épargne Retraite Prévoyance - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 10 000 000 € entièrement versé, régie par le Code des assurances – Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 482 011 269 – RCS PARIS

SAF BTP VIE Société d'assurances familiales des salariés et artisans VIE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 126 610 000 € entièrement versé, régie par le Code des assurances – Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 332 060 854 – RCS PARIS

PROTEC BTP Société anonyme à directoire et conseil de surveillance – Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 28 140 200 € – RCS PARIS 411 360 472 – N° de TVA intracommunautaire : FR 92 411 360 472 – Siège social : 8 rue Louis Armand – CS 71201 – 75738 PARIS CEDEX 15

BTP VACANCES Association régie par la loi du 1er juillet 1901 • Immatriculée au registre des Opérateurs de voyages et de séjours sous le N° IM075120013 • Siège social : 7 rue du Regard, 75006 PARIS • SIREN 438 576 886 • Garant : APST 15 avenue Carnot 75017 PARIS

Assureur : ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS • vacances.probtp.com

BTP VOYAGES Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 €, immatriculée au registre des Opérateurs de voyages et de séjours sous le n° IM 075140071 – Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 803 763 028 – RCS PARIS –

Garant : BNP PARIBAS – Assureur : ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS

